

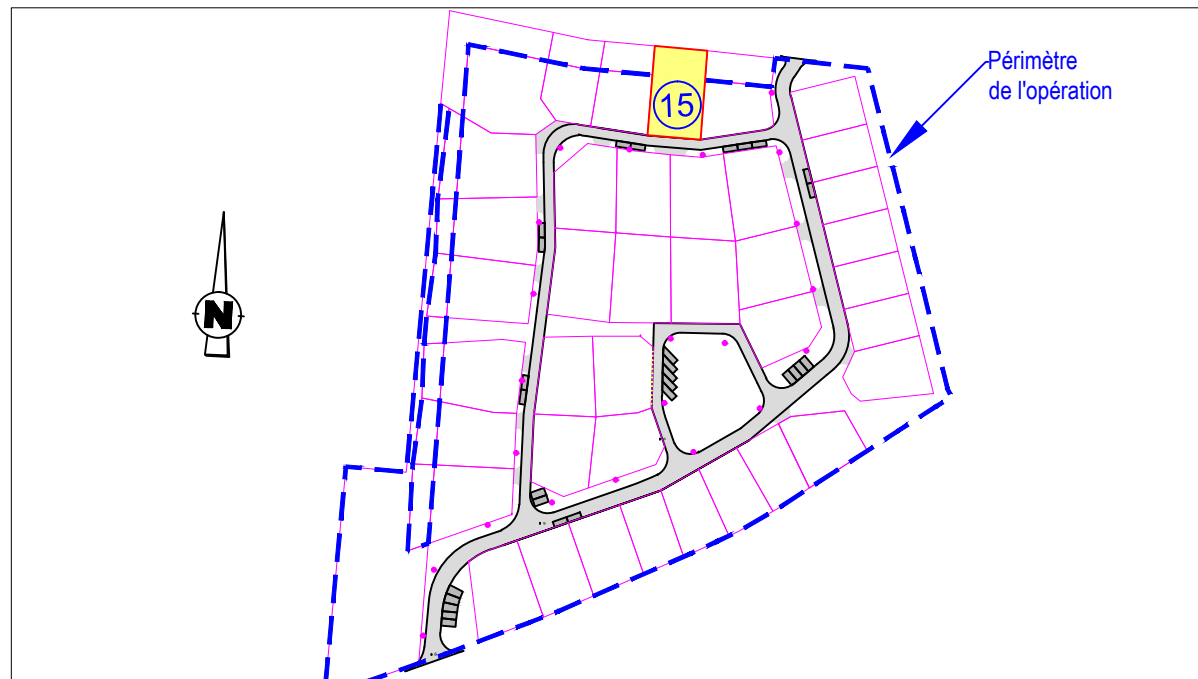


Maître d'ouvrage : Le chêne Jaunet

## "La clairière"

rue de la mare du bouet - chemin du calvaire

Commune d'YMARE



## PLAN DE VENTE PROVISOIRE

Lot n° 15 (15a et 15b)

Superficie : 562 m<sup>2</sup> environ  
Cadastre : ... (380+182)

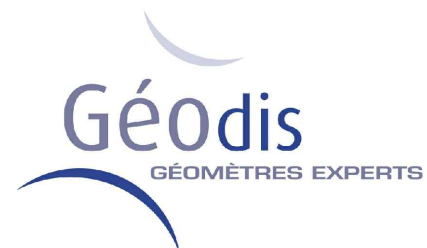
PA n° : 076 753 17 M0005  
Délivré le : 11/10/2017

REF: B3377

ECHELLE : 1/500

Ind.	Dessin	Verif.	Modifications	Date
1	D.G.	A.E.	Edition originale	03-11-2017

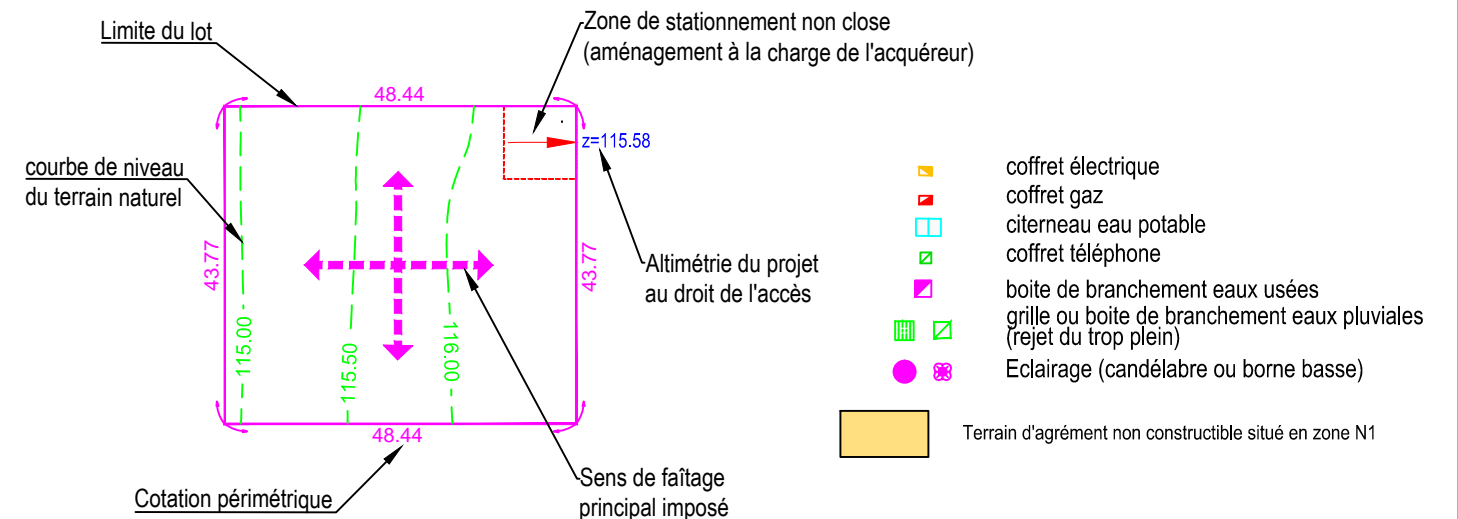
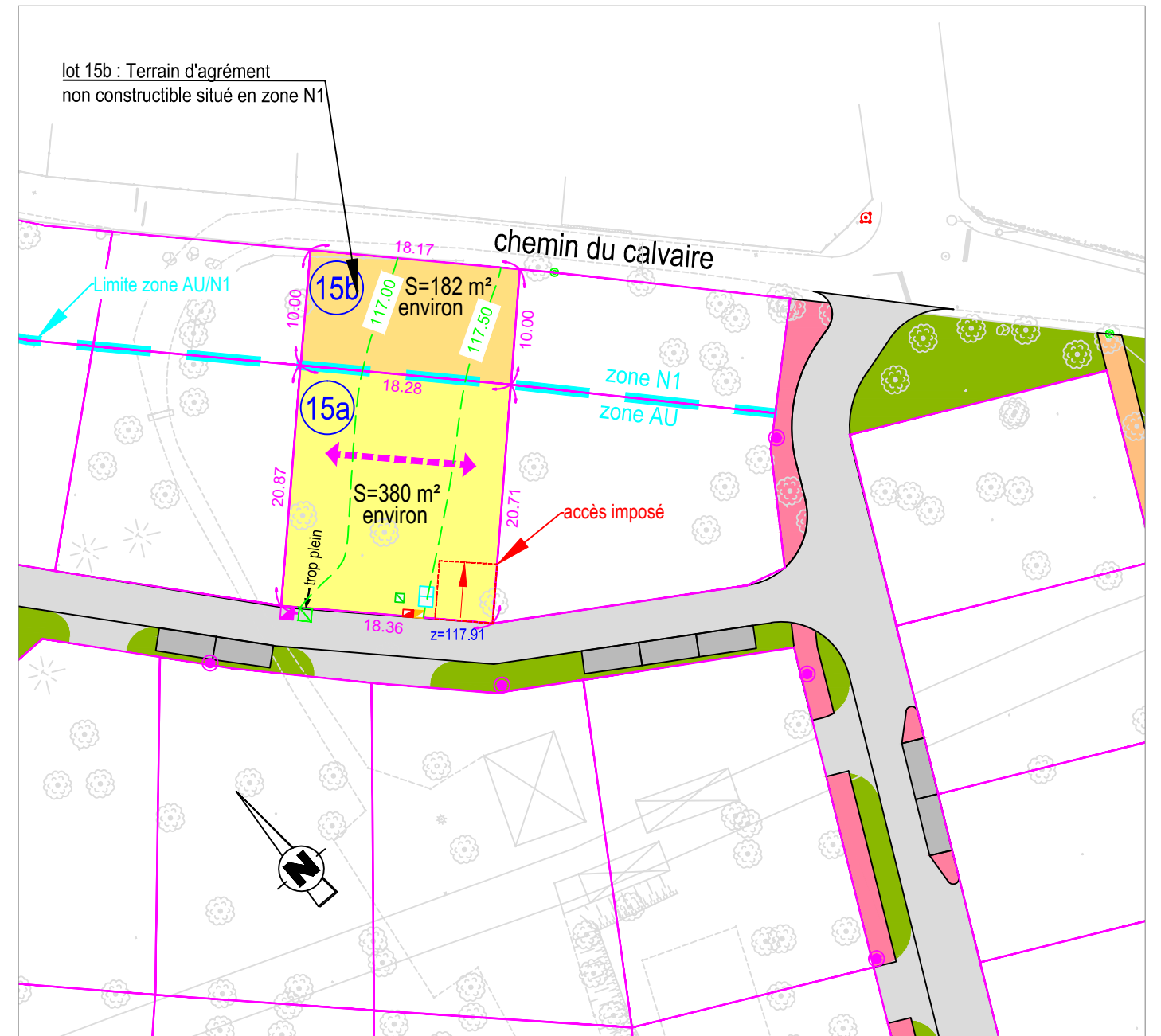
Fichier : M:\LOTISSEMENT\B3377 - YMARE - ancienne clinique\VRD\dessin\3 - plan de vente\B3377 - YMARE - la clairière - plan de vente provisoire.dwg



• CAEN  
14 avenue Voie au Coq  
14760 Bretteville sur Odon  
Tel. 02 31 75 85 00  
caen@geodis-ge.com

• CHERBOURG  
8 rue Cité Fougères  
50100 Cherbourg  
Tel. 02 33 23 95 30  
cherbourg@geodis-ge.com

• ROUEN  
21 quai de Paris  
76000 Rouen  
Tel. 02 35 71 55 22  
rouen@geodis-ge.com



- coffret électrique
- coffret gaz
- citerneau eau potable
- coffret téléphone
- boîte de branchement eaux usées
- grille ou boîte de branchement eaux pluviales (rejet du trop plein)
- Eclairage (candélabre ou borne basse)
- Terrain d'agrément non constructible situé en zone N1

**Nota :**

La définition des limites n'ayant pas fait l'objet d'une délimitation contradictoire, les cotes périmétriques et les contenances sont données à titre indicatif et ne sont donc pas juridiquement garanties.

Les emplacements des raccordements réseaux et candélabres sont indicatifs. Leur positions pourront varier pour des raisons techniques lors de la réalisation des travaux d'aménagement de l'opération. Il appartient aux constructeurs de vérifier notamment la position des branchements et des candélabres.

La situation des emplacements des aires de stationnement/engazonnement publiques, des arbres bordant la voirie publique et le tracé des bordures sont indicatifs et pourront varier légèrement pour des raisons techniques notamment pour prendre en compte les situations des accès aux futures constructions ou logements.